

FEUILLETS MENSUELS
de la
SOCIÉTÉ NANTAISE DE PRÉHISTOIRE

N° 85

NEUVIEME ANNEE

MAI 1965

Recherches archéologiques effectuées en
B R I E R E
au cours de l'année 1964

Dans le précédent numéro de nos Feuilletts Mensuels, M. BELLANCOURT chargé de diriger les recherches archéologiques en Brière a fait une description des lieux et montré les difficultés qui existent pour les prospecter. Avant de poursuivre la publication des travaux de la première campagne de fouilles, la Société Nantaise de Préhistoire tient à rendre hommage à M. BELLANCOURT et à ses coéquipiers qui les ont accomplis dans des conditions très pénibles sans se décourager quel que soit le temps et l'époque de l'année.

LES FOUILLES
à
LA BUTTE AUX PIERRES

Nos travaux sur la Butte aux Pierres débutèrent le 11 Avril 1964.

En attendant la décision concernant l'autorisation des fouilles, M. le Directeur de la Circonscription Préhistorique de Rennes nous avait donné son accord pour que soient entreprises les recherches permettant de localiser le site repéré par QUILGARS.

L'imprécision du document le situant : "sur la côte ouest de l'île en face de Saint-Lyphard", était grande. Elle nous faisait craindre que de nombreuses journées soient nécessaires avant de retrouver l'endroit.

L'équipe comprenait ce jour-là quatre membres de notre Société.

Nous avons abordé l'île par le Sud-Ouest après avoir traversé "Le Trésor". Nous suivions à une vingtaine de mètres le bord de l'eau. L'herbe était rase encore, le temps froid jusqu'à ce moment ayant considérablement retardé le développement de la végétation.

Nous avançons en zig-zag, observant le sol dans l'espoir de découvrir des éclats de silex.

Nous étions déjà à plus de cinq cents mètres de notre point d'arrivée quand apparut une zone dans laquelle existaient de nombreuses taupinières méritant un examen particulier. L'une d'elles allait nous livrer cinq éclats de silex.

Nous décidâmes donc de faire près de là un premier sondage de 0,50 m. de côté. Un tube point en rouge à son extrémité fut enfoncé jusqu'à fleur du sol pour servir de point de repère. Il fut situé avec précision à l'aide d'un sextant par rapport à des clochers et à des châteaux d'eau situés hors de l'île.

Ce point est repéré "A" sur les différents plans et près de là fut délimité le sondage "A1" ou le travail commença.

L'herbe fut enlevée par plaques et demantelée dans un tamis afin de récupérer les éclats de silex pouvant s'y trouver. La couche d'humus présentant une épaisseur de 0,16 m. fut également tamisée nous y recueillîmes deux éclats de silex, l'un d'eux ayant de toute évidence subi l'action du feu.

A 0,16 m. fut rencontré un sable beige enlevé pour tamisage par couches de 0,05 m. S'y trouvaient mêlés : des petits galets de quartzite de couleur blanche et des plaquettes de grès micacé, des morceaux de quartzite blanc ou gris craquelés dont certains pouvant être écrasés par la simple pression des doigts, d'autres ayant été brûlés.

Dans ce milieu dont la puissance est de 0,10 m trois éclats de silex furent recueillis : deux rougeâtres et un gris blond sans retouches. Ils ne sont aucunement patinés alors que ceux découverts dans l'humus le sont profondément, certains ayant même l'aspect de la porcelaine.

Au dessous de 0,26 m. et jusqu'à 0,45 m. de profondeur la couche est stérile, présentant toujours les mêmes éléments de quartzite ainsi que des nodules d'oxyde de fer. Le sable de couleur beige devient de plus en plus humide; il se mélange en quantité croissante à un limon de couleur blanche.

Alors que nous pensions avoir traversé l'unique couche archéologique, à 0,45 m. nous trouvons un nouvel éclat de silex, puis un autre bien retouché, un éclat de cristal de roche d'une grande pureté, un silex brûlé, un éclat de quartzite gris, un de pétro-silex brun, quelques éclats de silex fortement patinés, un nucléus de silex

blod constitué par un galet possédant une partie de son cortex, et qui dut être abandonné après un petit nombre d'essais de débitage tant la matière est peu homogène.

Dans la même couche nous recueillons des éléments plats, enrobés dans le limon blanc. Ecornés par l'ongle ils montrent une tranche brune. S'agit-il d'éléments de schiste ferrugineux ? Une petite pression les écraserait car ils sont détremés par l'eau. Après séchage pendant une journée, ils seront lavés avec de grandes précautions. Alors seulement nous nous apercevrons qu'il s'agit de tessons de poteries.

L'un presque carré, de 22 mm. de côté et de 10 mm. d'épaisseur est noir en surface, brun à la cassure. Le dégraissant, assez fin, est très micacé.

L'autre triangulaire isocèle a 32 mm. de base; ses autres côtés mesurent 35 mm. La pâte brun rouge comporte un dégraissant à gros grains avec de nombreuses parcelles de mica.

Inutile de dire que cette première découverte avait enthousiasmé les fouilleurs. A partir de ce moment chaque samedi, chaque dimanche, devait nous retrouver au travail.

Il nous apparut tout de suite que des moyens importants devaient être mis en oeuvre pour effectuer un travail méthodique.

Pour gagner l'île il nous fallait un bateau. Encore dans un "chaland" briéron cinq personnes au plus peuvent tenir. Il fallait y ajouter le matériel de fouilles : seaux, pelles, tanis, grattoirs, etc... celui de dessin et les victuailles.

Nous ne pouvions toujours vivre d'emprunts et nous nous exposions, après avoir fait les 71 kilomètres séparant Nantes de Pierre Fendue, de rester sur la rive sans possibilité de gagner la Butte aux Pierres.

La Société Nantaise de Préhistoire décida donc d'acheter un bateau. Si nous avions été plus riches c'est deux qui auraient été nécessaires et l'un d'entre nous dut souvent faire deux fois le voyage pour passer les fouilleurs et l'outillage. Deux voyages, ce sont deux heures passées à manier la perche, deux heures épuisantes.

Nous avons pensé faire l'achat d'un baraquement de chantier et l'édifier sur notre île pour entreposer le matériel et garder les trouvailles non transportables immédiatement. (Les tessons de poterie sont si détremés qu'il faut les faire sécher avant de pouvoir les nettoyer).

Mais il y a de gros animaux sur la Butte : chevaux et bœufs, qui, comme tous leurs congénères ont le désir de se gratter contre les corps solides de leur taille. Or ceux-ci manquent puisqu'il n'y a pas d'arbres. Pour que notre baraquement résiste il aurait dû être métallique comme les abris des Ponts-&-Chaussées.

Mais une telle cabane coûte entre 2.500 et 3.000 fr. Quand nous parvint l'autorisation de fouilles et l'annonce d'une subvention de 1.000 fr. il nous fallut déchanter. Rien que les voyages nous coûteraient déjà plus du double, sans compter les frais accessoires.

Comment, dans ces conditions, clore notre zone de fouilles, acheter un second bateau, une cabane ?

Nous décidâmes donc de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et, si la nécessité de limiter nos dépenses au strict minimum nous conduisait à réduire l'importance de nos travaux en 1964, de prendre à notre charge une partie des frais dans l'espoir que les résultats acquis au cours de l'année nous vaudraient en 1965 un crédit proportionné aux besoins.

Tout autour du point "A" devaient se multiplier les sondages destinés à l'étude des couches archéologiques repérées dès le premier jour.

Pendant tout le printemps les conditions de travail furent particulièrement difficiles. A partir d'une profondeur variant suivant le point considéré de 0,30 m. à 0,80 m., c'est dans une boue collante que se poursuivirent les recherches les doigts étaient agglutinés.

Pourtant dans ce milieu les tessons de poteries abondaient. Ils étaient si fragiles que nous ne pouvions les toucher et il nous fallait les faire sécher avant leur premier lavage, les sécher et les laver de nouveau plusieurs fois ensuite, avant d'arriver à les débarrasser complètement de leur gangue argileuse.

Le taniage était extrêmement délicat. S'il était possible pour l'humus et la couche immédiatement sous-jacente, dès que le sol devenait humide il n'était plus question de secouer les tanis; tout s'arrondissait en boulettes et les tessons de poteries se seraient désagrégés. Il fallait alors procéder par triage sur une feuille de matière plastique étendue sur le sol, puis par

lavage dans une mare voisine quand le milieu devient boueux.

Mais à force de soins, les tessons de poteries s'accumulaient par centaines. De retour à Nantes s'opéraient les séchages et lavages alternés permettant de sauver et d'étudier les éléments recueillis.

QUILGARS insistait sur le fait qu'il n'avait jamais trouvé de tesson de poterie alors que nous avons eu la chance d'en découvrir deux dès le premier jour. C'est par centaines que nous devions en recueillir dans la zone voisine du point "A".

Avions-nous bénéficié d'une chance exceptionnelle ?

D'autres sondages effectués en divers endroits devaient nous dire que non. Là encore étaient rencontrés des fragments de céramique. Mais disons à la décharge de QUILGARS qu'au moment de leur découverte, ils sont souvent méconnaissables.

Prolongeant l'un des côtés de A1 passant par A nous avons déterminé une ligne sensiblement parallèle au rivage.

Appuyés à celle-ci nous devions exécuter une série de sondages repérés :

A0 en prolongement de A1, puis en deça :

A2 - A4 - A5 et A7

Pour limiter le travail nous avons conservé à chacun d'eux un côté de 0,50 m.

Malgré ces petites dimensions il exigeait d'un groupe de quatre personnes pendant une journée entière un effort soutenu tant les conditions de recherches dans un milieu détremé par l'eau étaient difficiles. C'est couché sur une feuille de matière plastique qu'il fallait le plus souvent travailler, le buste pénétrant peu à peu dans le trou pour examiner la stratigraphie.

Les constatations suivantes peuvent être faites :

- la plupart du temps une seule couche existe. Dès l'hunus nous rencontrons des silex et des tessons de poteries ramenés par les animaux fouisseurs. Le sable gris beige qui se trouve au dessous est la plupart du temps riche en vestiges et cela sur une profondeur moyenne de 0,25 m.
- Au fur et à mesure de l'enfoncement, l'argile se mêle au sable en quantité croissante.
- Avec l'argile apparaissent de petits agrégats de sable par un ciment ferrugineux. Puis l'argile grise se mêle de taches de couleur rouille dont l'importance va croissante. Au dessous de 1 mètre la teinte est uniforme.

- Dès l'humus on rencontre une quantité de petits galets de quartz ronds. Leur taille est variable par couches, c'est à dire que pour un même niveau leurs diamètres sont sensiblement les mêmes mais ces niveaux varient d'un sondage à l'autre.
- Dans le sondage A5, à 0,80 m. de profondeur et sous une épaisse couche d'éléments roulés fut trouvé un tesson de poterie grossière épaisse.
- Nous n'avons pas observé les deux niveaux signalés par QUILGARS.

La quantité importante d'éclats de taille et de tessons nous ayant donné à penser que nous avions eu la chance de tomber sur un habitat, nous avons cherché à le délimiter.

La ligne de sondage A0 à A7 était, nous l'avons dit sensiblement parallèle au rivage - Le A0 se trouvait au voisinage d'une petite mare; nous ne pouvions donc aller au delà bien qu'il se soit révélé riche. - A l'autre extrémité, le A7 était assez pauvre; il nous fallait donc maintenant opérer nos recherches perpendiculairement à notre première direction. - Le sondage A2 étant celui ayant fourni le plus de documents, nous décidâmes d'y faire passer l'axe de nos nouvelles investigations.

Les côtés des carrés fouillés furent orientés parallèlement à ceux de A2. Seul le A24 devait être exécuté au sud de la première ligne, tous les autres A20 - A21 - A201 A202 étant au nord, soit en direction du rivage vers lequel le terrain était en déclivité. Cette pente descendante est assez régulière de A 24 à A201. Elle est de l'ordre de 0,50 m. mais entre A 201 et A202, près de ce dernier carré existe une brusque dénivellation d'environ 0,25 m. Elle marque la limite des eaux pendant plusieurs semaines en fin de printemps et à l'automne. On peut dire que le point de sondage A202 n'est découvert qu'en période d'été.

Contrairement à toute attente, c'est au point le plus haut soit dans le A24 que le terrain le plus humide fut rencontré.

Les recherches furent opérées dans une argile gluante, dans laquelle les pièces archéologiques étaient particulièrement difficiles à repérer. Sur les 52 mètres séparant les sondages extrêmes de ce nouvel axe, la couche archéologique était toujours présente. Partout nous trouvions en même

temps : silex, tessons de poteries et fragments de charbons.

Nous étions donc bien sur une zone d'habitat. La région la plus riche restait au centre de la partie explorée. C'est donc là que nous pourrions faire une fouille nous donnant l'espoir de recueillir le maximum de documents.

Cette nouvelle série de sondages devait nous confirmer les observations faites au cours de la première. Si le A202 semble plus pauvre que les autres, c'est très probablement parce que la poterie mal cuite s'est désagrégée dans la boue. Les petites taches brunes fréquemment rencontrées sont à peu près certainement les restes des tessons.

Partout, et à toutes profondeurs, les éléments roulés ont été rencontrés. Il s'agit toujours d'éléments ronds jamais aplatis. Cette chose nous a intrigués et avant de commencer la fouille de la zone repérée, nous nous sommes dits qu'il serait bon de faire d'autres sondages en des points plus éloignés de la zone A. Peut-être allions-nous expliquer la formation de la Brière si controversée jusqu'ici ?

Le nouveau point de recherche appelé B sur notre relevé est défini par les angles suivants :

- Pignon gauche château de Coët-Caret/Clocher de Saint-Lyphard = $29^{\circ} 13'$
- Clocher de Saint-Lyphard/Mur Nord de la ferme de la Butte = $34^{\circ} 23'$

Le sondage B1 est à 2 mètres du repère B en prolongement de la ligne Clocher de Saint-Lyphard point B. Là encore nous sommes dans une zone particulièrement riche puisque dans un carré de 0,50 m. de côté et sur une profondeur de 0,40 m. nous recueillons 41 éclats de silex et 16 tessons de poteries. Certains des silex ont subi l'action du feu; des charbons sont rencontrés. Les couches traversées sont semblables à celles de la zone A mais le milieu est beaucoup moins humide. Toujours beaucoup de petits éléments roulés en quartzite.

Nous déplaçant toujours dans la direction N.E., nous allons maintenant faire un sondage près d'un point C en prolongement de A B. La position de ce point est ainsi repérée :

- Clocher de la Chapelle-des-Marais/Pignon gauche du château de Coët-Caret = $57^{\circ} 11'$
- Pignon gauche du château de Coët-Caret/Clocher de Saint-Lyphard = $29^{\circ} 39'$

Le sondage C1 sera à 10 mètres de C en prolongement de la droite reliant ce point au centre de l'abri des

chevaux.

L'épaisseur de l'humus est plus considérable que dans les zones A et B. Elle atteint 0,28 m. Nous y cueillons un éclat de silex et un tesson de poterie.

A 0,31 m. nous sommes en présence d'une couche archéologique relativement importante puisque dans notre carré qui n'a que 0,50 m. de côté nous trouvons 3 éclats de silex, une belle lame et un tesson de poterie. A 0,35 m. nous découvrirons encore un éclat et à 0,37 m. un tesson. Ce seront là les derniers témoignages d'un travail humain. Le sable gris beige est sensiblement identique à celui de la zone A; on y rencontre toujours les petits galets de quartzite.

Brusquement à 0,49 m. de profondeur, l'eau apparaît subitement sur toute la surface du fond; elle arrive si rapidement qu'elle fait ébouler les côtés du sondage. C1 est pourtant bien plus éloigné que A et B du rivage de l'île.

Au fur et à mesure de l'enfoncement, les éléments roulés sont de plus en plus nombreux; la couleur des sédiments fonce, passant du jaune clair à la teinte rouille. Entre 0,50 et 0,90 m. on croirait fouiller dans du sable de Loire; l'eau source tellement vite que nous n'arrivons plus à l'épuiser. Le creusement doit se continuer dans l'eau pour prendre des échantillons. A 0,90 m. apparaît l'argile blanche; elle ne nous permet plus le tamisage.

Notre dernier sondage appelé D1 est sur la ligne joignant les clochers de la Chapelle-des-Marais et de Saint-André-des-Eaux. De ce point, le clocher de St-Lyphard est vu sous un angle faisant avec cette ligne un angle de $87^{\circ} 59'$

D1 se situe vers le milieu d'un tertre circulaire d'un diamètre d'environ 80 mètres et d'une hauteur d'une cinquantaine de centimètres par rapport aux terrains voisins. La végétation sur cette butte est un peu différente de ce qu'elle est ailleurs; l'herbe est plus fine et plus verte.

Sur le sol, nombreux morceaux de calcaire à numulites, un tesson de poterie, une lame et deux éclats de silex. L'épaisseur de l'humus est de 0,25 m; nous y découvrons quelques tessons de poterie, des os et une dent probablement de mouton une petite lame et un nucléus de silex. Au dessous nous sommes dans un sable sec avec petits éléments calcaires. Dans celui-ci un éclat à 0,33 m. -

à 0,41 m. un magnifique grattoir caréné sur épaisse
lane à crête - à 0,44 m. un nucléus-rabot en silex
très patiné.

Nous ne rencontrerons plus désormais ni silex ni
tessons. Jusqu'à 0,75 m. le terrain est sec, mais à
cette profondeur l'eau apparaît. A partir de ce moment
comme en C1, on croirait fouiller dans du sable de
Loire. Nous poursuivons notre sondage jusqu'à 0,95 m.
de profondeur, l'eau arrivant rapidement. Des échan-
tillons sont prélevés.

Les constatations faites dans cette série de son-
dages en particulier la présence d'éléments roulés dans
la couche archéologique et au dessus de celle-ci, la
découverte dans les sondages C1 et D1 de sable identi-
que à celui de la Loire nous engagèrent à étudier le
problème de la formation de la Brière. Ce travail est
en cours et sera poursuivi durant l'hiver, période
pendant laquelle il ne peut être question de recherches

Nous avons eu la chance que l'Institut Géographique
National publie les cartes 1/25.000 de l'estuaire de
la Loire; les courbes de niveau y figurent. Nous a-
vons donc pu sur un grand panneau de contreplaqué réa-
liser l'assemblage des cartes et les colorier par zô-
nes d'altitude; le relief du sol apparaît ainsi avec
une grande clarté.

Cette chose est particulièrement précieuse pour no-
tre étude. Disons tout de suite qu'elle a permis de
résoudre un problème qui fit l'objet d'interprétations
bien diverses, celui des Gros Fossés de Saint-Lyphard
considérés par la plupart des auteurs comme des re-
tranchements d'époque préhistorique. Il s'agit en fait
d'un canal permettant l'écoulement des eaux de la
Brière vers l'étier de Mesquer.

Mettant à profit le "pont" allant du 11 au 14 Juil-
let, nous décidâmes de commencer les travaux de fouil-
le dans la zone A.

Nous eûmes la chance de recevoir à ce moment la vi-
site de notre Directeur de Circonscription, M. GIOT,
accompagné d'un de ses assistants, M. GOULETQUER. Tous
deux participèrent à nos premiers travaux.

La zone à étudier fut choisie de telle sorte que
deux de ses côtés : 12 mètres sur la ligne A2 - A5 et
8 mètres sur celle A2 - A21, soient adossés à nos axes
de sondages. L'herbe fut enlevée par bandes, devant-
lée et mise en tas à l'extérieur de la région fouillée

Puis la couche d'humus fut attaquée par tranches de 5 centimètres.

Dès la première tranche un nombre élevé d'éclats de silex, de pétro-silex et de quartzite fut rencontré ainsi qu'un grand nombre de tessons de poterie, mais comme il faisait à ce moment très chaud, que de ce fait le sol était très sec et que la terre sableuse s'écrasait entre les doigts, les tessons de poteries étaient durs et étaient facilement repérables. Malheureusement leurs arêtes sont souvent émoussées par suite de leur présence dans un milieu saturé d'eau pendant la plus grande partie de l'année.

Dans la deuxième tranche, soit à 9 centimètres de profondeur, nous devions recueillir une belle flèche à tranchant transversal en quartzite gris et un tesson de poterie orné de petits points. Ces deux trouvailles confirmaient, ce dont nous nous doutions déjà, que le niveau archéologique appartenait au néolithique primaire.

Nous découvrions également quelques grattoirs arrondis sur bouts de lames, de nombreuses pièces retouchées ou montrant des traces d'utilisation, mais seulement un micro-burin. Aucun microlithe, pas de "silex à contours géométriques" de QUILGARS aucun instrument poli. Cependant un fragment de grès montrant des traces d'usure par frottement fut trouvé dans la couche.

Nos travaux furent interrompus fin Juillet pour les vacances annuelles. Nous n'avions pas eu un jour de repos depuis le début du printemps.

Lors de notre retour à la fin du mois d'Août nous devions constater que pendant notre absence le niveau de la Brière s'était considérablement abaissé. Il devenait difficile d'aborder la Butte aux Pierres, le bateau ne pouvant plus avancer au delà de la "Curée de Saint-Lyphard". Le transport du matériel devenait extrêmement difficile à travers les roseaux. Il nous était pourtant impossible de le laisser sur l'île car il aurait été détruit par les gros animaux. Il nous fallut donc, dès le début de Septembre, stopper notre travail jusqu'à l'année suivante, après avoir protégé la couche archéologique à l'aide des déblais anciens.

PROCHAINE REUNION

Dimanche 9 Mai 1965

à 9 h. 45 précises au Palais des Beaux-Arts (Salle des Conférences), rue Georges-Clémenceau à NANTES.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du P.V. de la réunion du 11 Avril 1965
- Admission de membres juniors :
 - P. PRET Alain - 53, Bd. de Longchamps, NANTES
 - M. MERCIER Jean-Claude - 7, rue Charles le Goffic NANTES.
- Informations et nouvelles diverses, par M. Paul BERNARD et M. Ernest COLLARD.
- A propos du voyage de la Pentecôte : Exposé de M. Gabriel BELLANCOURT sur la géologie du Quaternaire.
- Questions diverses.

PROGRAMME du MOIS de JUIN

Par suite du voyage d'études de la Pentecôte, les 5, 6 et 7 Juin, il n'y aura pas de réunion le deuxième dimanche de ce mois.

Par contre, comme les années précédentes, une sortie promenade - soit le 20, soit le 27 Juin - permettra aux participants de découvrir les richesses préhistoriques de la rive gauche de la Loire et de la côte sud de notre département. Des précisions seront données ultérieurement.

A LA BIBLIOTHEQUE

Tirés à part de mémoires publiés dans les Annales de Bretagne LXXI, 1964 :

- Les tombes de l'Age de Bronze de Lezomy-Huelle en Cléder (Finistère) - par J. BRIARD et P.-R. GIOT.
- Tombes en Coffres de l'Age du Bronze à Loquirec (Finistère) et Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord) - par P.-R. GIOT et C.-T. LE ROUX.
- Deux Cimetières à Incinérations Armoricaains du Versant Septentrional - par C.-T. LE ROUX.

- Les Lingots de fer Bipyramidaux de Bretagne - par P.-R. GIOT.
- Sur une remarquable céramique gauloise de l'île de Geignog - par P.-R. GIOT et J. BOURHIS.
- Quelques petits bronzes armoricains - par P.R. GIOT et P.-L. GOULETQUER.
- Fouilles, Monuments, Laboratoires et Musées (Chronique) par P.-R. GIOT.

Une très belle plaquette éditée par le Commissariat Général au Tourisme en Belgique avec le concours des Musées Royaux d'Art et d'Histoire :

- La Protection des Sites et des Monuments Archéologiques - par E. MERIEN, Bruxelles, 24-26 Octobre 1962.

Nous remercions vivement le Laboratoire d'Anthropologie de Rennes qui nous a effectué ces envois.
